NOTICE

ANSM - Mis à jour le : 25/05/2020

Dénomination du médicament

PHAPAX, solution buvable en gouttes

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.
Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que PHAPAX, solution buvable en gouttes et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre PHAPAX, solution buvable en gouttes ?
3. Comment prendre PHAPAX, solution buvable en gouttes ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver PHAPAX, solution buvable en gouttes ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE PHAPAX, solution buvable en gouttes ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

PHAPAX, solution buvable en gouttes est un médicament homéopathique traditionnellement utilisé comme traitement d'appoint dans la prévention et le traitement des migraines.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PHAPAX, solution buvable en gouttes ?

Ne prenez jamais PHAPAX, solution buvable en gouttes :

- Chez l'enfant de moins de 6 ans.
- Si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions
Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre PHAPAX, solution buvable en gouttes.

- Ce médicament contient 158 mg d'alcool (éthanol) par dose (20 gouttes) chez l'adulte et 79 mg d'alcool (éthanol) par dose (10 gouttes) chez l'enfant. La quantité en volume de ce médicament est équivalente à 3,9 ml de bière ou 1,6 ml de vin par dose chez l'adulte et équivalente à 2,0 ml de bière ou 0,8 ml de vin par dose chez l'enfant. Teneur en éthanol 40% V/V.

- La quantité d'alcool contenue dans ce médicament n'est pas susceptible d'avoir un effet chez les adultes et les adolescents, et est peu susceptible d'avoir un effet notable chez les enfants. Chez les jeunes enfants, certains effets peuvent survenir comme par exemple la somnolence.

- L'alcool contenu dans ce médicament peut modifier les effets d'autres médicaments. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez d'autres médicaments.

- Si vous êtes dépendant à l'alcool, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

- Chez l'adulte, l'initiation du traitement de fond nécessite l'avis d'un médecin.

Enfants

Se conformer à l'avis médical.

Chez l'enfant, l'initiation du traitement de fond et le traitement de crise nécessitent l'avis d'un médecin.

Autres médicaments et PHAPAX, solution buvable en gouttes

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

PHAPAX, solution buvable en gouttes avec des aliments et boissons

Ce médicament est à prendre dans un peu d'eau à distance des repas.

Grossesse et allaitement

En raison de la présence d'alcool, ce médicament est déconseillé durant la grossesse et l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

PHAPAX, solution buvable en gouttes contient de l'éthanol.

3. COMMENT PRENDRE PHAPAX, solution buvable en gouttes?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

Réservé à l'adulte et à l'enfant de plus de 6 ans.

- Traitement de la crise de migraine, dès les premiers symptômes :

 - Adultes : 10 gouttes à renouveler toutes les demi-heures, sans dépasser 10 prises par jour. Espacer les prises en fonction de l'amélioration.

 L'absence d'amélioration dans les 24H impose un avis médical. La durée de traitement ne doit pas dépasser 1 semaine.

 - Enfants de plus de 6 ans : sur avis médical 10 gouttes, au maximum 3 fois par jour. Un intervalle de 4 heures entre chaque prise doit être respecté et la durée du traitement ne doit pas dépasser 5 jours.

- Traitement de fond (en prévention en cas de facteurs favorisants) :

 - Adultes : sur avis médical, 20 gouttes 2 fois par jour, sans dépasser 1 mois de traitement.

 - Enfants de plus de 6 ans : sur avis médical, 10 gouttes matin et soir, sans dépasser 5 jours de traitement.

 Si nécessaire, le traitement pourra être renouvelé à raison de 5 jours maximum de traitement par mois.

Mode d'administration

Voie sublinguale.

A prendre dans un peu d'eau à distance des repas, garder quelques instants sous la langue avant d'avaler.

Tenir le flacon compte-gouttes verticalement.

Fréquence d'administration

Espacer les prises dès amélioration et cesser les prises dès la disparition des symptômes.

Si vous avez pris plus de PHAPAX, solution buvable en gouttes que vous n'auriez dû

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre PHAPAX, solution buvable en gouttes

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre PHAPAX, solution buvable en gouttes

Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER PHAPAX, solution buvable en gouttes ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'étiquette et l'emballage extérieur. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Le médicament doit être utilisé, au maximum, 1 an après ouverture.

Tenir le flacon soigneusement fermé.

Pas de précautions particulières de conservation.

N'utilisez pas ce médicament si vous remarquez des signes visibles de détérioration.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient PHAPAX, solution buvable en gouttes

- Les substances actives sont :

Cyclamen europaeum 6 DH..... 3 ml
Gelsemium 4DH..... 3 ml
Chelidonium majus 3 DH..... 3 ml
Ruta graveolens 8 DH..... 3 ml
Iris versicolor 3 DH..... 3 ml
Sanguinaria canadensis 4 DH..... 3 ml
Argentum nitricum 6 DH..... 3 ml
Actaea racemosa 4 DH..... 3 ml
Digitalis purpurea 3 DH..... 3 ml
Melilotus officinalis 2 DH..... 3 ml

pour 30 ml de solution buvable en gouttes.

- Les autres composants sont : eau purifiée, éthanol.

Qu’est-ce que PHAPAX, solution buvable en gouttes et contenu de l’emballage extérieur

PHAPAX, solution buvable en gouttes est conditionnée en flacon de verre jaune de 30 ml avec compte-gouttes sous un étui cartonné.

Titulaire de l’autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES LEHNING
3 RUE DU PETIT MARAIS
57640 SAINTE-BARBE
FRANCE

Exploitant de l’autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES LEHNING
3 RUE DU PETIT MARAIS
57640 SAINTE-BARBE
FRANCE

Fabricant

LABORATOIRES LEHNING
3 RUE DU PETIT MARAIS
57640 SAINTE-BARBE
FRANCE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l’ANSM (France).